

Compte rendu de la 1ère rencontre avec la Ministre des Armées du 12 juin 2017

La CGT* a été reçue le 12 juin en intersyndicale par la nouvelle ministre des armées, Mme GOULARD, par ailleurs eurodéputée MODEM.

Cette courte entrevue d'une heure a permis à la CGT de poser le "cadre", de faire un point sur le mandat passé et d'exprimer ses revendications pour celui à venir (voir déclaration).

Après les interventions de chaque organisation syndicale et après les formules de politesse, certaines ont fait les éloges de l'ex ministre allant même jusqu'à dire qu'il fallait continuer son action, seule la CGT a fait une déclaration de politique générale. La CGT était attendue sur ces sujets faisant réagir la ministre qui a répondu sur quelques points.

Le changement de nom du ministère en passant de ministère de la défense à ministère des armées n'a, selon la ministre, aucun impact sur le périmètre et les prérogatives de celui-ci. Purement et simplement une décision unilatérale du président Macron...

La ministre nous a assuré que le devoir de mémoire si cher aux yeux de la CGT l'était aussi pour elle et que dès le second tour des législatives passé, la ministre fera une demande pour obtenir un secrétariat d'état aux anciens combattants et de la mémoire.

Sur le budget et l'objectif de l'amener progressivement à 2% du PIB d'ici à 2025, la ministre nous a confirmé ne pas répondre à une directive de TRUMP ni de l'OTAN mais affirme que "lorsque l'on est dans un partenariat et que l'on se sert de son parapluie, il faut y contribuer", pour la CGT c'est très explicite.

Concernant l'Europe de la défense renommée "Europe des industriels de la défense" par la CGT, la ministre dit vouloir aller très vite. La CGT a exprimé ses craintes et confirme que cette Europe ne fera le bonheur que des actionnaires et PDG du secteur en accroissant encore plus leurs marges, augmenter toujours plus le dumping social en Europe et le chômage du pays.

Mme GOULARD nous assure que le ministère ne fait qu'un et est une complémentarité de personnels civils et militaires, que les personnels civils ne seront pas "négligés". Elle se dit consciente que les personnels du ministère ont beaucoup souffert et ont déjà fait énormément d'efforts. Le Handicap et l'action sociale seront dans les priorités du quinquennat.

Le prochain CTM aura lieu le 6 juillet, la réunion sur le budget sera programmée en septembre.

La CGT a rencontré une ministre à l'écoute mais déterminée. La CGT avec les personnels aura sûrement fort à faire.

Montreuil le 13 juin 2017.

Fédération nationale des travailleurs de l'État

263 rue de Paris - Case 541 93515 Montreuil Cedex Tél. 01 55 82 89 00 Fax 01 55 82 89 01 Mail: trav-etat@cgt.fr